

## SAVIGNY-SUR-ORGE

# Le conseil municipal s'est déroulé à huis clos

**AVEC PRÈS D'UNE HEURE** et demie de retard sur l'horaire prévu, le conseil municipal de Savigny-sur-Orge s'est finalement tenu mercredi soir.

Face aux dizaines d'habitants venus manifester leur mécontentement après la fermeture de la MJC et « l'abandon » du quartier de Grand-Vaux, et face aux menaces qui pèsent sur la crèche familiale, le maire (LR) Eric Mehlhorn avait fait voter le huis clos. Devant le refus du public de quitter la salle du conseil, l'élu avait obtenu du préfet l'évacuation des manifestants par la force publique. La police a fait sortir les habitants sans heurts. Vers 22 heures, le conseil a pu débuter en présence des seuls élus.

### Il s'est terminé à 0 h 40

Une partie de l'opposition avait de son côté choisi de ne pas assister aux débats, à l'image de la députée Eva Sas (EELV) et de ses collègues du groupe « Savigny, notre ville ». Tandis que plusieurs dizaines de personnes ont continué à manifester bruyamment leur mécontentement devant une mairie solidement encadrée par la police, les



**Savigny-sur-Orge, mercredi soir.** De nombreux manifestants, entourés de policiers, ont campé devant la mairie pendant le déroulement du conseil. Ils protestent notamment contre la fermeture de la MJC. (LP/L.D.)

31 points à l'ordre du jour ont pu être examinés.

« La séance a été levée à 0 h 40, indique Julien Miallet, directeur de cabinet d'Eric Mehlhorn. Tous les points ont été débattus et adoptés à

l'image de ceux traitant du Contrat de Ville et de l'Anru. C'était notre souci principal car le financement de la rénovation des quartiers de Grand Vaux et du Pré-Saint-Martin y était lié. »

LAURENT DEGRADI